



## Année Internationale des Volontaires (AIV 2001)

### Quelques acquis<sup>1</sup>

Le volontariat n'est pas perçu de la même manière partout dans le monde et présente différentes formes et significations en fonction des pays<sup>2</sup>. Ce domaine est fortement déterminé par l'histoire, la politique, la religion et la culture d'une région.

On peut cependant distinguer au moins quatre types d'activités volontaires :

- l'entraide mutuelle ou auto assistance ;
- la philanthropie ou l'altruisme ;
- la participation ou l'engagement civique ;
- la mobilisation.

Chaque type d'activité se manifeste dans tous les pays du monde, cependant la forme que prend chaque type et l'équilibre ou l'interaction entre les différents types varient considérablement d'un pays à l'autre. Ces différents types d'activité volontaire ont en commun cinq caractéristiques essentielles :

- La notion de récompense (pour le volontaire)
- La notion de libre-arbitre (pour le volontaire)
- La nature des bénéficiaires de l'action volontaire
- Le cadre organisationnel de l'action volontaire
- Le degré d'engagement du volontaire

### 1. Le rôle des Volontaires des Nations Unies

La résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies A/RES/52/17 du 17 novembre 1997 a déclaré 2001, Année Internationale des Volontaires (AIV 2001) et a :

- *Désigné le Programme des Volontaires des Nations Unies, sans préjudice des priorités actuelles, comme centre de coordination des préparatifs, de la célébration et du suivi de l'Année Internationale des Volontaires 2001 en étroite collaboration avec les autres organisations du système des Nations Unies (...).*

L'Assemblée Générale a également :

- *Invité les gouvernements, les organismes des Nations Unies, les organisations intergouvernementales, les organisations de volontaires, les Organisations Non Gouvernementales et les organisations communautaires à collaborer en vue de définir les moyens de mieux faire connaître, faciliter, coordonner et promouvoir le volontariat, dans le cadre des préparatifs et de la célébration de l'Année.*

---

<sup>1</sup> Henri Valot, Equipe AIV 2001 - Volontaires des Nations Unies - Février 2002

<sup>2</sup> Cf. Note de fond de J.D. Smith, l'attention de la réunion d'un groupe de travail d'experts (New York, Novembre 1999) :  
[http://www.iyv2001.org/iyv\\_fren/policy/soc\\_dev/soc\\_doc\\_fren.htm](http://www.iyv2001.org/iyv_fren/policy/soc_dev/soc_doc_fren.htm)

Le Programme des Volontaires des Nations Unies a constitué en 1999 une Equipe, au sein du Groupe des Relations Extérieures, pour coordonner les préparatifs, la célébration et le suivi de l'AIV 2001. L'Equipe a poursuivi des objectifs classiques de Relations Extérieures : diffusion de l'AIV 2001 (ateliers régionaux et nationaux, lettres d'information, objets promotionnels, site Internet [www.iyv2001.org](http://www.iyv2001.org)). Les principaux bailleurs de fonds soutenant les activités menées par l'équipe AIV 2001 pendant la période 1999-2002 sont l'Allemagne, la Belgique, le Canada, la France, l'Italie et le Japon.

Les préparatifs et la célébration de l'AIV ont obéi aux principes suivants :

- L'AIV ne devrait pas d'abord être considéré comme une Année des Nations Unies ou des Volontaires des Nations Unies mais plutôt comme une Année ouverte à une célébration mondiale aux niveaux national et local, dont les gouvernements et les parties intéressées de tous les pays en détermineront les priorités et buts ;
- Des efforts doivent être menés pour mobiliser des groupes peu engagés dans des programmes des Nations Unies ou dans des programmes volontaires ;
- L'AIV doit être une année pour tous les volontaires, autant dans les pays industrialisés que les pays en développement
- Il ne sera pas organisé de Conférence Internationale sous les auspices des Nations Unies ; il s'agira plutôt de soutenir les actions et discussions aux niveaux national et local ;
- L'AIV doit être une "rampe de lancement" pour l'amélioration des conditions d'exercice des activités volontaires dans les années futures ;
- Si l'action au niveau national doit être la priorité, afin que les politiques nationales soient effectivement traduites au niveau local, une action soutenue doit également être faite aux niveaux régional et international.

## 2. Partenariat

### **Consultations et mise en réseaux : les Comités Nationaux AIV 2001**

L'AIV a non seulement été l'occasion de développer un réseau composé de groupes traditionnellement étroitement associés au volontariat mais a également éveillé l'intérêt de nouveaux partenaires tels que les gouvernements, le secteur privé, le monde universitaire et la société civile en général.

L'objectif principal des Comités Nationaux AIV 2001 était l'encouragement d'une collaboration entre différents secteurs sociaux sur les formes nationales de volontariat. L' AIV 2001 a offert aux Comités Nationaux AIV 2001 une plate-forme de dialogue sur les contributions que les volontaires apportent aux communautés locales. Ceux-ci sont de partenaires potentiels pour les Volontaires des Nations Unies.

### **Banque de données et site Internet**

Les 21 000 partenaires internationaux de l'AIV 2001 (organisations volontaires et institutions et individus concernés) constitue un réseau en expansion, disposé à demeurer actif dans la promotion du volontariat.

Il s'agit d'une des premières Années Internationales des Nations Unies à développer son réseau par le moyen de l'Internet. Il est fait référence au site Internet AIV 2001

dans la résolution récente de l'Assemblée générale, saluant l'important rôle qu'il joue dans la mise en réseau des groupes volontaires. Aussi, le portail Internet auquel les Volontaires des Nations Unies travaillent aujourd'hui va ainsi fortement s'appuyer sur les organisations volontaires partenaires et les 51 sites nationaux AIV créés en 2001.

### 3. Etudes

Le Programme des Volontaires des Nations Unies a collaboré avec plusieurs instituts de recherche (INDEPENDENT SECTOR – Washington DC; ZEF North/South Development Research Centre of Bonn University – Bonn; Institute for Volunteering Research - Londres ) afin de stimuler des initiatives de recherche qui donnerait un soutien conceptuel à l'AIV 2001. Un des principaux objectifs des études sur le volontariat établies ces dernières années est d'apporter des faits et données manifestant aux gouvernements et autres autorités que le volontariat mérite leur attention et leur soutien. Ces initiatives cherchent aussi à définir des outils de recherche permettant aux chercheurs nationaux d'évaluer la contribution quantitative et qualitative des volontaires à leurs sociétés. Les études sur le volontariat encouragent les citoyens au volontariat en démontrant les bénéfices sociaux et personnels amenés par l'action volontaire. Enfin, la diffusion de ces données permet d'informer les différents secteurs de la société sur le volontariat. Ces études se fondent enfin essentiellement sur les concepts économiques classiques (les statistiques) ainsi que sur des catégories sociologiques innovatrices (capital social, inclusion sociale, etc.). Certaines de ces études sont publiées à : [http://www.iyv2001.org/iyv\\_eng/research/research.htm](http://www.iyv2001.org/iyv_eng/research/research.htm)

L'AIV 2001 a ainsi stimulé des études originales sur l'action volontaire dans de nombreux pays, tels que la Bulgarie, le Cambodge, la Chine, le Laos, la Mongolie, la Namibie, le Sri Lanka, la Tanzanie, etc).

### 4. Politiques

L'AIV 2001 a permis d'inscrire les questions relatives au volontariat à l'ordre du jour des Nations Unies et d'autres agences inter-gouvernementales. Depuis 1997, quatre résolutions des Nations Unies ont été adoptées et deux recommandations du Conseil de l'Europe et de l'Union Inter-Parlementaire. La dernière résolution des Nations Unies, A/RES/56/38, portant sur l'appui au volontariat a été co-parrainée par 126 Etats membres à l'Assemblée générale du 5 décembre 2001. La résolution propose aux gouvernements et au système des Nations Unies une liste de mesures favorables à l'action volontaire. La résolution vient enfin répondre à un rapport du Secrétaire général sur le même sujet.

L'ensemble des Résolutions des Nations Unies et d'autres agences inter-gouvernementales sont accessibles à : [http://www.iyv2001.org/iyv\\_eng/policy/unitednations/unlegislation/index.htm](http://www.iyv2001.org/iyv_eng/policy/unitednations/unlegislation/index.htm)

Les sections 9 et 10 de la résolution A/RES/56/38 appelle à la tenue de deux réunions plénières de la 57ème session de l'Assemblée générale sur les questions relatives au volontariat et demande au Secrétaire général de lui soumettre un rapport sur les résultats et le suivi de l'Année.

*9. Décide de consacrer aux résultats de l'Année Internationale des Volontaires et à son suivi deux sessions plénières de sa cinquante-septième session, le 5 décembre 2002, journée internationale des volontaires pour le développement*

*économique et social, au titre de la question intitulée  
« Développement social, y compris les questions relatives à la  
situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes  
agées, aux handicapés et à la famille »;*

*10. Prie le Secrétaire général d'inclure, dans le rapport qu'il lui  
présentera lors de sa cinquante-deuxième session sur les  
résultats de l'Année Internationale des Volontaires et son suivi,  
des propositions pour un suivi intégré et coordonné devant être  
pris en compte par tous les organes concernés des Nations  
Unies, ainsi que sur les questions intersectorielles, en se fondant  
sur le rapport présenté à sa session en cours et en tenant  
compte de la présente résolution, des débats tenus au cours de  
la présente session et d'autres contributions pertinentes.*

Enfin, les Volontaires des Nations Unies et d'autres agences des Nations Unies ont pour mission de disséminer et de mettre en oeuvre les recommandations contenues dans la résolution ainsi que d'examiner avec les parties intéressées les propositions de suivi de l'AIV 2001.

## 5. Partenariats stratégiques et rôles innovateurs

Le Programme des Volontaires des Nations Unies engagé dans le suivi de l'AIV 2001 se voit offrir la possibilité de développer plus avant plusieurs partenariats stratégiques initiés au cours de l'AIV 2001. Ainsi, le Programme des Volontaires des Nations Unies entreprend aujourd'hui des pratiques et des fonctions innovatrices telles que :

- **Défense et illustration** : Le Programme des Volontaires des Nations Unies devient un centre international d'information et de ressources sur le volontariat, en stimulant la recherche et la promotion participative sur les questions relatives au volontariat ;
- **Consultations politiques** : Le Programme des Volontaires des Nations Unies facilite et assiste les processus législatifs et politiques en matière de volontariat, aux niveaux international, régional et national ;
- **Programme** : En s'appuyant sur la capacité mobilisatrice des réseaux nationaux et locaux institués au cours de l'AIV 2001, le Programme des Volontaires des Nations Unies explore les moyens d'engager les divers groupes volontaires (volontaires en ligne, volontaires d'entreprises, volontaires âgés et jeunes volontaires).

### **Les volontaires dans la coopération technique**

Le programme des Volontaires des Nations Unies est le bras volontaire de l'ONU. Relevé du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), les Volontaires des Nations Unies développe ses projets volontaires dans l'optique du développement humain durable. Le développement humain durable n'est pas seulement garanti par les infrastructures des sociétés, l'éducation et la transmission des savoirs, mais aussi la capacité d'action des communautés et des individus. Le débat actuel mené par la Banque Mondiale et le PNUD sur la réforme de la coopération technique met en question les formes traditionnelles d'assistance

technique ; la participation des Volontaires des Nations Unies à ce débat vise à souligner le rôle spécifique des volontaires dans la coopération internationale. Volontaires internationaux et nationaux échangent savoirs et expériences, soutiennent la construction de capacité locale par le transfert de savoirs mais aussi mobilisent socialement. Ils sont des acteurs sociaux conscients et actifs, ils contribuent en cela à la construction démocratique et renforcent la voix et les moyens d'intervention des communautés et des personnes.

L'AIV 2001 prend enfin tout son sens dans le cadre du dialogue entre l'ONU et la société civile. La promotion du volontariat auprès de tous et la possibilité pour les organisations et individus de s'engager et de contribuer volontairement aux objectifs de l'ONU est un vaste champ de possibles pour l'ONU et un domaine d'action largement ouvert aux Volontaires des Nations Unies. Le programme explore aujourd'hui de nouvelles modalités d'action avec des groupes volontaires divers.

## AIV 2001 en chiffres

Janvier 2002

<b>21088</b>	Partenaires
<b>2905</b>	Photos de volontaires dans le site Internet AIV 2001
<b>1412</b>	Événements et activités enregistrés dans le site AIV 2001 (en 2000/2001)
<b>700</b>	Requêtes d'organisations pour l'utilisation du logo AIV 2001
<b>125</b>	Comités Nationaux AIV
<b>94</b>	Slogans Volontaires
<b>77</b>	Comités Locaux/Régionaux AIV 2001 (en Algérie, Argentine, Australie, Brésil, Nigeria, Pays-Bas, Allemagne)
<b>51</b>	Sites Internet AIV 2001 Nationaux
<b>29</b>	Chansons pour l'AIV 2001
<b>14</b>	Comités AIV 2001 de villes (Buenos Aires, Argentine; Choibalsan, Mongolie; Hong Kong, Chine; Madrid, Espagne; Mie, Nagano, Osaka and Shizuoka, Japon; New York, USA; Rio de Janeiro, Brésil; Prague, République Tchèque; Braj et Hyderabad, Inde; Munich, Allemagne)
<b>11</b>	Timbres AIV 2001 (Bahrayn, Bhutan, Equateur, Egypte, Honduras, Japon, Laos, Mali, Pays-Bas, Philippines, Administration Postal des Nations Unies)
<b>8</b>	Ateliers sous-régionaux AIV 2001 (2000/2001)
<b>4</b>	Ambassadeurs de l' AIV 2001
<b>4</b>	Résolutions des Nations Unies
<b>2</b>	Résolutions Intergouvernementales (Conseil de l'Europe et Union Interparlementaire)
<b>1</b>	Portail Internet AIV 2001